

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné par le soussigné Jacques Poulin, directeur général secrétaire-trésorier de la susdite municipalité que :

TAUX DE TAXES ET COMPENSATION 2024

La séance, à laquelle les délibérations du conseil et la période de questions qui portera exclusivement sur le taux de taxes et compensation 2024, sera tenue le 18 décembre 2023, à 18h30, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, situé au 287, rue Marchand, Saint-Victor.

DONNÉ CE 12 DÉCEMBRE 2023

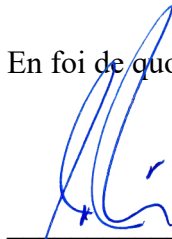


Jacques Poulin
Directeur général secrétaire-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLES 335 ET 348 DU CODE)

Je soussigné, Jacques Poulin, directeur général, à Saint-Victor, affirme solennellement avoir publié le présent avis en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9h00 et 16h00, le 12^e jour de décembre 2023.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 12^e jour de décembre 2023.



Jacques Poulin
Directeur général secrétaire trésorier par intérim